



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 14 novembre 2013

Question orale

La disparité des modalités de facturation de la cantine dans les lycées de Midi-Pyrénées

Intervention de Fatma ADDA

Monsieur le Président,

Les fédérations des parents d'élèves ont attiré l'attention du groupe des élu-e-s EELV sur les disparités entre les différents lycées de Midi-Pyrénées dans la facturation de la demi-pension.

Certains établissements facturent 5 repas par semaine alors que bon nombre de demi-pensionnaires ne déjeunent pas au lycée le mercredi. Certains parents préfèrent ainsi ne pas inscrire leur enfant à la restauration scolaire afin de ne pas payer un repas « non mangé ».

D'autres lycées font payer uniquement 4 repas ou proposent aux choix 4 ou 5 repas.

Cette dernière option nous paraît la plus adaptée et la plus juste car elle est établie sur la base réelle du nombre de repas pris.

Une meilleure harmonisation de la facturation de la demi-pension est essentielle pour atténuer les charges mensuelles des familles les plus modestes.

La Région ne pourrait-elle pas préconiser une telle disposition en étant à l'initiative d'une convention avec le rectorat ?